

## Compétences CanMEDS 2015 : capacités (compétences clés)

Expert médical	Communicateur	Collaborateur	Leader	Promoteur de la santé	Érudit	Professionnel
1. Exercer la médecine selon leur champ d'activité et leur expertise clinique	1. Établir des relations professionnelles avec le patient, sa famille et ses proches aidants	1. Travailler efficacement avec d'autres médecins ou professionnels de la Santé	1. Contribuer à l'amélioration de la prestation des soins de santé au sein d'équipes, d'organismes et de systèmes	1. Répondre aux besoins d'un patient en défendant, avec celui-ci, ses intérêts au sein du milieu clinique et à l'extérieur de celui-ci	1. S'engager dans l'amélioration continue de leurs activités professionnelles par un processus de formation continue	1. Démontrer un engagement envers le patient par l'application des pratiques exemplaires et le respect des normes éthiques
2. Procéder à une évaluation clinique centrée sur les besoins du patient et établir un plan de soins	2. Recueillir et synthétiser l'information pertinente, en tenant compte de la perspective du patient, sa famille et ses proches aidants	2. Travailler avec les médecins et autres professionnels de la santé pour favoriser une compréhension mutuelle, gérer les divergences et résoudre les conflits	2. Participer à la gestion des ressources allouées aux soins de santé	2. Répondre aux besoins des collectivités ou des populations servies en collaborant avec celles-ci pour promouvoir d'une manière socialement responsable des changements systémiques	2. Enseigner aux étudiants, aux résidents, à d'autres professionnels de la santé et au public	2. Démontrer un engagement envers la société en reconnaissant et en respectant ses attentes en matière de soins de santé
3. Planifier et réaliser des interventions diagnostiques et thérapeutiques	3. Informer le patient, sa famille et ses proches aidants quant aux soins de santé qui lui sont prodigués	3. Assurer de manière sécuritaire la transition du patient vers un autre professionnel de la santé et le transfert des soins afin d'en assurer la continuité	3. Faire preuve de leadership dans leur pratique professionnelle		3. Appliquer les données probantes disponibles dans leurs activités professionnelles	3. Démontrer un engagement envers la profession par le respect des normes et la participation à l'autoréglementation de la profession
4. Planifier la continuité des soins et, le cas échéant, des consultations en temps opportun	4. Faire participer le patient, sa famille et ses proches aidants à l'élaboration d'un plan reflétant ses besoins et objectifs en matière de santé		4. Gérer la planification de carrière, leurs finances et les ressources humaines au sein de leur pratique professionnelle		4. Contribuer à la diffusion et à la création de savoirs et de pratiques applicables à la santé	4. Démontrer un engagement envers la santé et le bien-être des médecins afin de favoriser la prestation de soins optimaux aux patients
5. Contribuer activement, à titre individuel et en tant que membre d'une équipe de soins, à l'amélioration continue de la qualité des soins et de la sécurité des patients	5. Documenter l'information, en format papier et électronique, résumant la rencontre et la partager afin d'optimiser la prise de décision clinique, la sécurité des patients et le secret professionnel					

Référence : Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. Référentiel de compétences CanMEDS 2015 pour les médecins [Internet]. 2015 [consulté le 17 mars 2018]. Disponible à partir de :

[http://canmeds.royalcollege.ca/uploads/fr/cadre/CanMEDS%202015%20Framework\\_FR\\_Reduced.pdf](http://canmeds.royalcollege.ca/uploads/fr/cadre/CanMEDS%202015%20Framework_FR_Reduced.pdf)